

210C1174
FR0000125684-DIV20

17 novembre 2010

Communiqué sur la société

ZODIAC AEROSPACE

(Euronext Paris)

Suite aux différentes publications intervenues au cours des dernières semaines et aux nouvelles déclarations reprises dans la presse ce jour, selon lesquelles la société Safran pourrait déposer un projet d'offre publique visant les titres de la société ZODIAC AEROSPACE, l'Autorité des marchés financiers fait connaître, qu'en application des dispositions de l'article 223-32 du règlement général, elle a demandé à la société Safran de publier, au plus tard vendredi 19 novembre 2010 avant bourse, un communiqué afin d'informer le public de ses intentions.

L'Autorité appréciera les suites à donner à ce communiqué en application des articles 223-32 et suivants du règlement général.